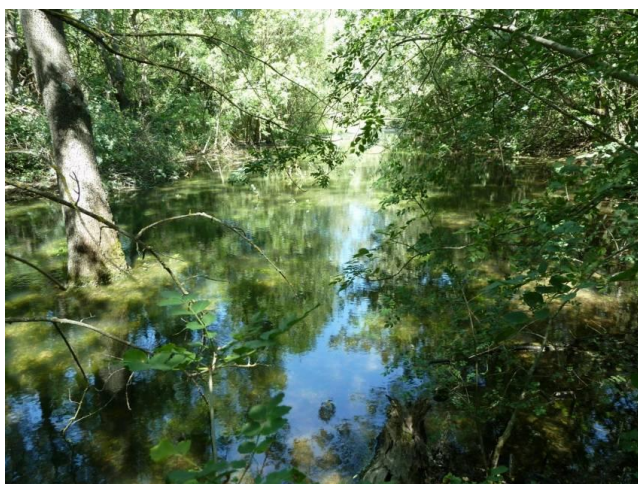


Plan Rhône – Volet biodiversité

Identifier, protéger et gérer les espaces naturels emblématiques du fleuve Rhône

Recensement des sites porteurs de biodiversité
ne faisant pas l'objet d'un plan de gestion





**Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Siège : 890, chemin de Bouenhouré haut
13 090 Aix-en-Provence
Tel : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98

Plan Rhône – Volet biodiversité

Identifier, protéger et gérer les espaces naturels emblématiques du fleuve Rhône

**Recensement des sites porteurs de biodiversité
ne faisant pas l'objet d'un plan de gestion**

Rédaction : David TATIN, Grégoire LANDRU, Gilles BLANC

Avril 2012

Sommaire

1. Introduction	4
2. Méthodologie.....	4
2.1 Périmètre	4
2.2 Critères de définition des sites	6
2.3 Rencontres avec des acteurs transversaux	6
2.4 Réunion d'un comité de suivi de l'étude	7
2.5 Phase de terrain, de rédaction des fiches et de la hiérarchisation	7
2.6 Transmission pour validation des fiches et de la hiérarchisation	8
3. Résultats.....	9
3.1 Sites recensés	9
3.2 Fiches	9
3.3 Hiérarchisation	13
4. Perspectives	16

1. Introduction

L'action 4.12 du Plan Rhône (identifier, protéger et gérer les espaces naturels emblématiques du fleuve Rhône) « a pour but la mise en place d'une stratégie cohérente de préservation, de gestion et de restauration des milieux naturels et de leur biodiversité ».

Dans ce cadre, les Conservatoires d'Espaces Naturels ont été chargés de recenser les sites qui sont porteurs de biodiversité, mais qui ne font pas l'objet d'un plan de gestion la prenant en compte.

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes (CREN RA) a mené un premier travail sur son territoire en 2009 et 2010, réalisant des fiches dont les rubriques sont reprises dans le présent travail, et définissant des critères de hiérarchisation des sites.

Le même travail a été confié en 2011 au Conservatoire d'Espaces Naturels de Languedoc-Roussillon (CEN LR) ainsi qu'au Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes Côte d'Azur (CEN PACA) sur les rives de leurs régions respectives.

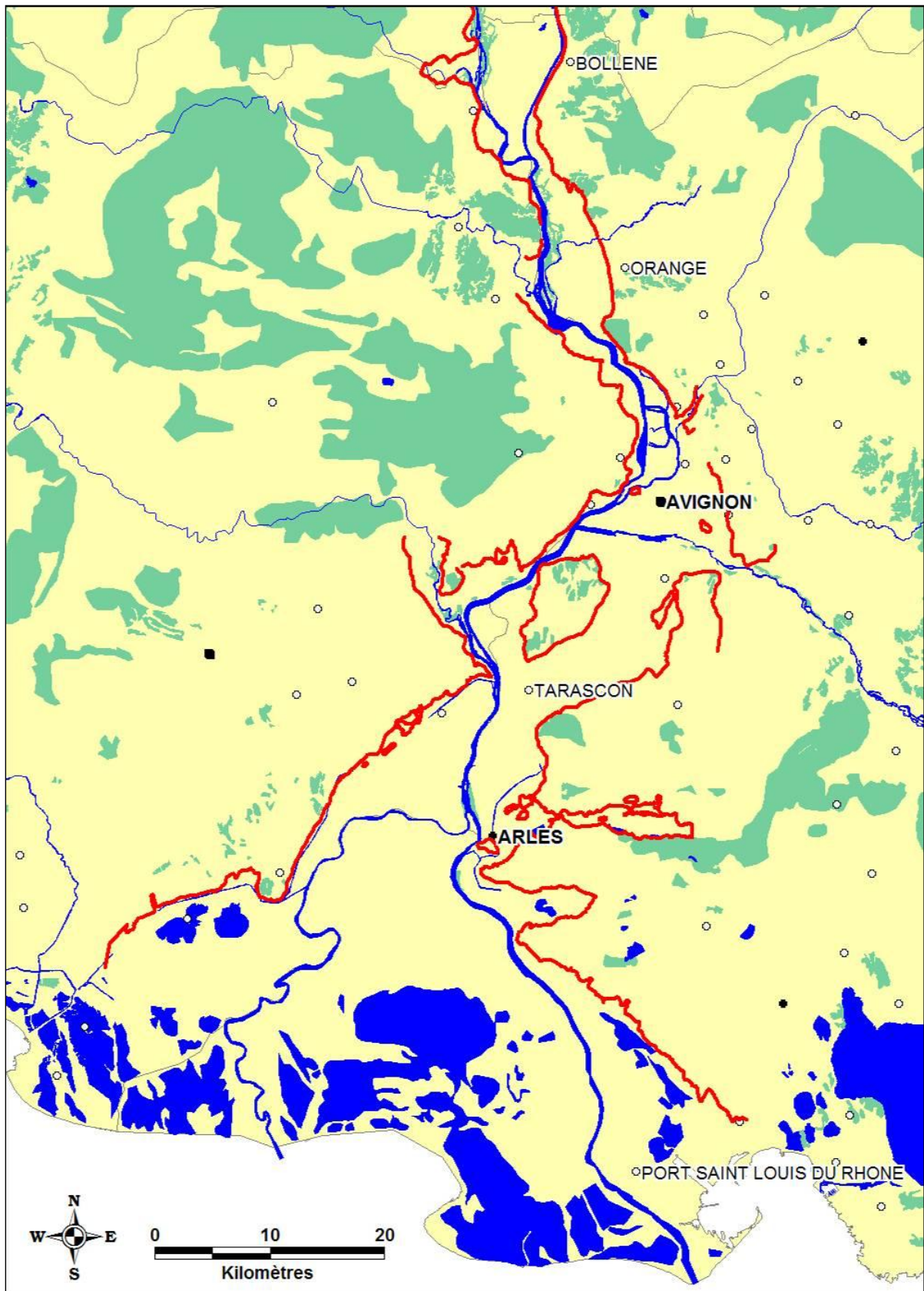
L'objectif de ces travaux est d'aider à l'émergence de gestionnaires locaux pour la mise en place de plans de gestion dans lesquels l'aspect biodiversité tiendra une place importante compte-tenu des enjeux identifiés.

2. Méthodologie

2.1 Périmètre

Le périmètre retenu est celui de la plaine alluviale du Rhône telle que définie par J.P. Bravard (voir carte 1).

Deux départements sont concernés sur la région PACA : le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, qui représentent la rive gauche du Rhône, et intègrent les zones de confluences de plusieurs rivières.



Carte 1 : Périmètre (trait rouge) de la plaine alluviale du Rhône telle que définie par J.P. Bravard

2.2 Critères de définition des sites

Les critères de prise en compte d'un site sont les suivants :

- présence d'espèces végétales ou animales rares (listes rouges) et/ou protégées (protection nationale ou régionale),
- biodiversité remarquable,
- qualité des milieux (ripisylve mûre, etc...),
- potentialités en matière de restauration,
- pas de document de gestion prenant en compte la biodiversité dans le choix de ses actions et sa planification.

En Rhône-Alpes le choix de retenir ou non des sites a notamment été dicté par les filtres suivants :

- Recensement sur la base de l'inventaire des zones humides,
- Exclusion des zones humides situées dans un site Natura 2000.

En région PACA, une telle distinction n'était plus pertinente dans la mesure où :

- aucun inventaire des zones humides n'était préalablement disponible en Vaucluse (réalisé en 2011, en même temps que la présente étude),
- le site Natura 2000 « Rhône aval » est continu depuis Mondragon jusqu'à la Camargue et englobe une portion non négligeable de la plaine alluviale,
- le document d'objectif de ce site « Rhône aval » n'était pas disponible (en cours de réalisation en 2012).

Un premier lot de sites a donc été recensé à partir de deux situations distinctes en région PACA :

- En Vaucluse, en l'absence d'inventaire des zones humides, la consultation de la base de données SILENE (Faune et Flore) et la connaissance de terrain ont été les premiers éléments,
- Dans les Bouches-du-Rhône, c'est l'inventaire des zones humides qui a principalement été utilisé (réalisé par la station biologique de la Tour du Valat).

2.3 Rencontres avec des acteurs transversaux

Cette première liste de sites a été présentée à différents acteurs transversaux identifiés comme étant impliqués dans la gestion et/ou la conservation du patrimoine naturel :

- Station biologique de la Tour du Valat,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM),
- Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze (CCPRO),

- Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance.

Ces rencontres ont permis de préciser des enjeux, le contour de certains sites, d'en faire émerger de nouveaux, ou au contraire d'en supprimer (déjà gérés, ou pris en compte dans un autre contexte que rhodanien quand en limite de plaine alluviale).

Les gestionnaires camarguais ont notamment tenu à ce que figurent dans le recensement des sites déjà connus, voire suivis, pour leur biodiversité, mais non gérés dans une perspective de conservation.

2.4 Réunion d'un comité de suivi de l'étude

En mai 2011, sur la base des premiers résultats obtenus dans les phases précédentes, il a été décidé de réunir un comité de suivi de l'étude, afin de faire le point sur l'état d'avancement et de prendre des décisions pour la suite du travail.

Les structures suivantes ont été représentées au sein de ce comité :

- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse,
- CREN Rhône-Alpes,
- Compagnie Nationale du Rhône,
- Région PACA,
- Parc naturel régional de Camargue,
- CEN PACA.

Il a notamment été décidé d'établir 2 listes de sites :

- Liste 1 : sites porteurs de biodiversité non gérée qui s'inscrivent pleinement dans le cadre du Plan Rhône et de la présente étude,
- Liste 2 : sites porteurs de biodiversité non gérée mais liés à des problématiques locales de gestion, et dont le patrimoine naturel est bien connu (essentiellement en Camargue).

Plusieurs acteurs ont été conjointement identifiés pour recueillir leurs avis et compléments sur les fiches qui seraient établies (voir liste complète plus bas).

2.5 Phase de terrain, de rédaction des fiches et de la hiérarchisation

Le printemps et l'été 2011 ont permis le parcours de la totalité des sites de la liste 1.

Les fiches ont ensuite été rédigées, et une première proposition de hiérarchisation effectuée, suivant la méthodologie définie par le CREN RA.

2.6 Transmission pour validation des fiches et de la hiérarchisation

Les structures suivantes ont été sollicitées (rencontre ou échanges de courriels) pour recueillir leurs commentaires sur les fiches ou la hiérarchisation :

- Compagnie Nationale du Rhône,
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse,
- Région PACA,
- Parc naturel régional de Camargue,
- Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer (SYMADREM),
- Mairie de Port Saint Louis du Rhône,
- Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze (CCPRO),
- Office National des Forêts,
- Syndicat de rivière de l'Aygues,
- Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale,
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ouvèze,
- Migrateurs Rhône-Méditerranée.

Toutes les structures sollicités n'ont pas donné de réponse, certaines ont validé sans modification les fiches les concernant, d'autres ont apporté des compléments ou des modifications qui ont été prises en compte.

3. Résultats

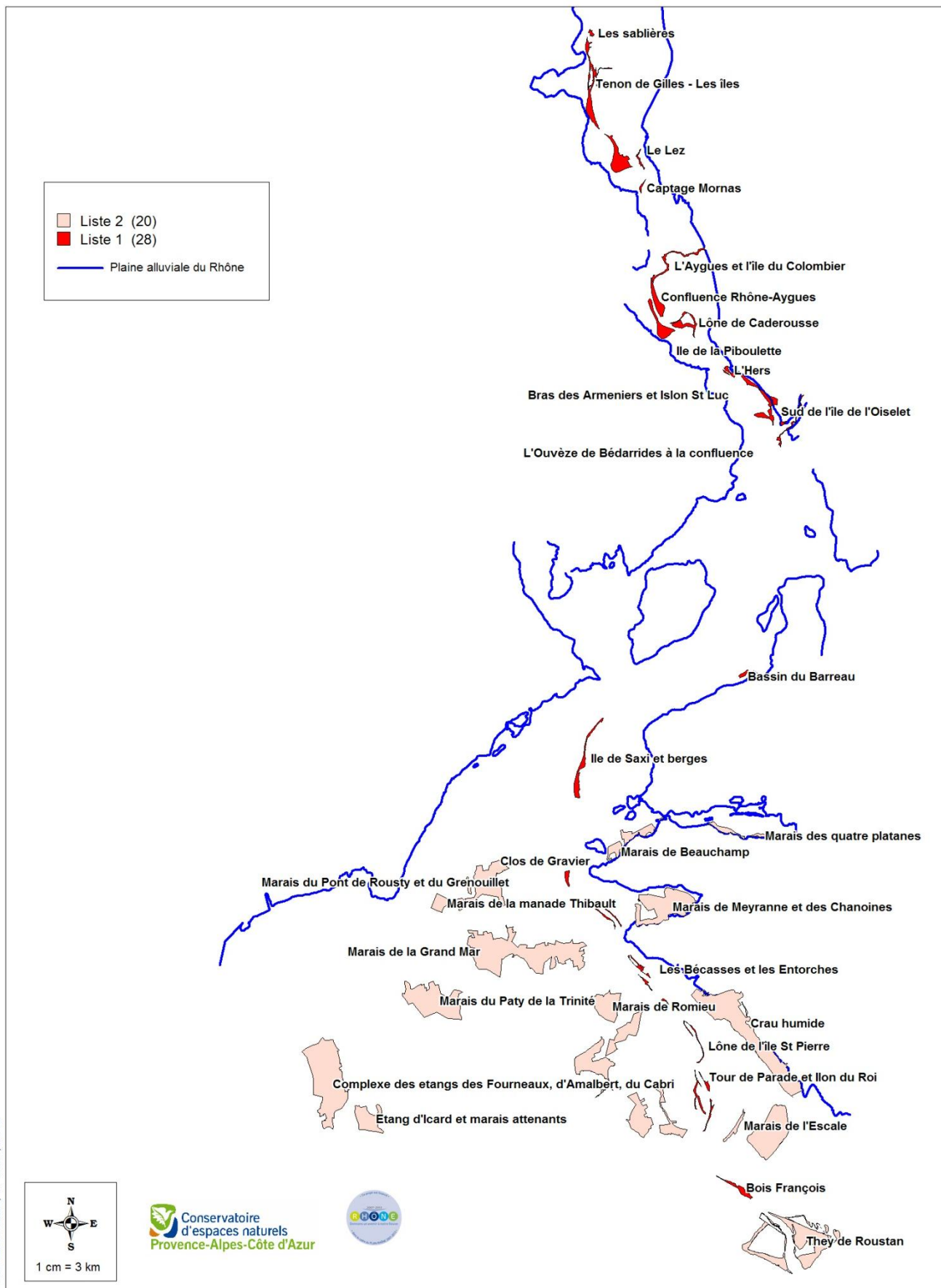
3.1 Sites recensés

Au total, ont été recensés 22 sites (environ 1900ha) sur la liste 1, et 20 sites (14 000 ha) sur la liste 2 (voir cartes 2, 3 et 4).

Seuls les sites de la liste 1 ont fait l'objet de fiches et sont intégrés dans la hiérarchisation.

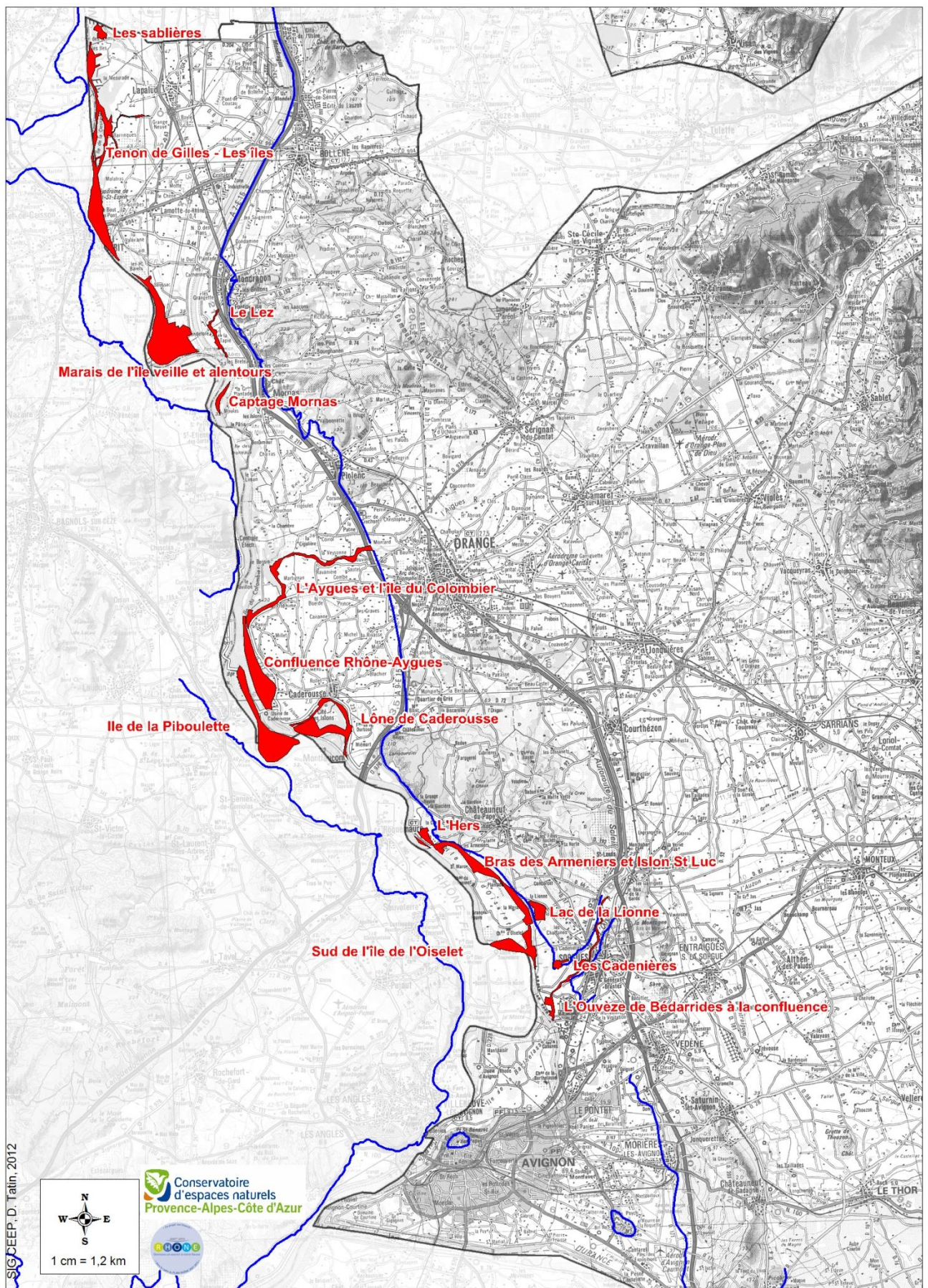
3.2 Fiches

L'ensemble des fiches est visible en annexe de ce rapport.

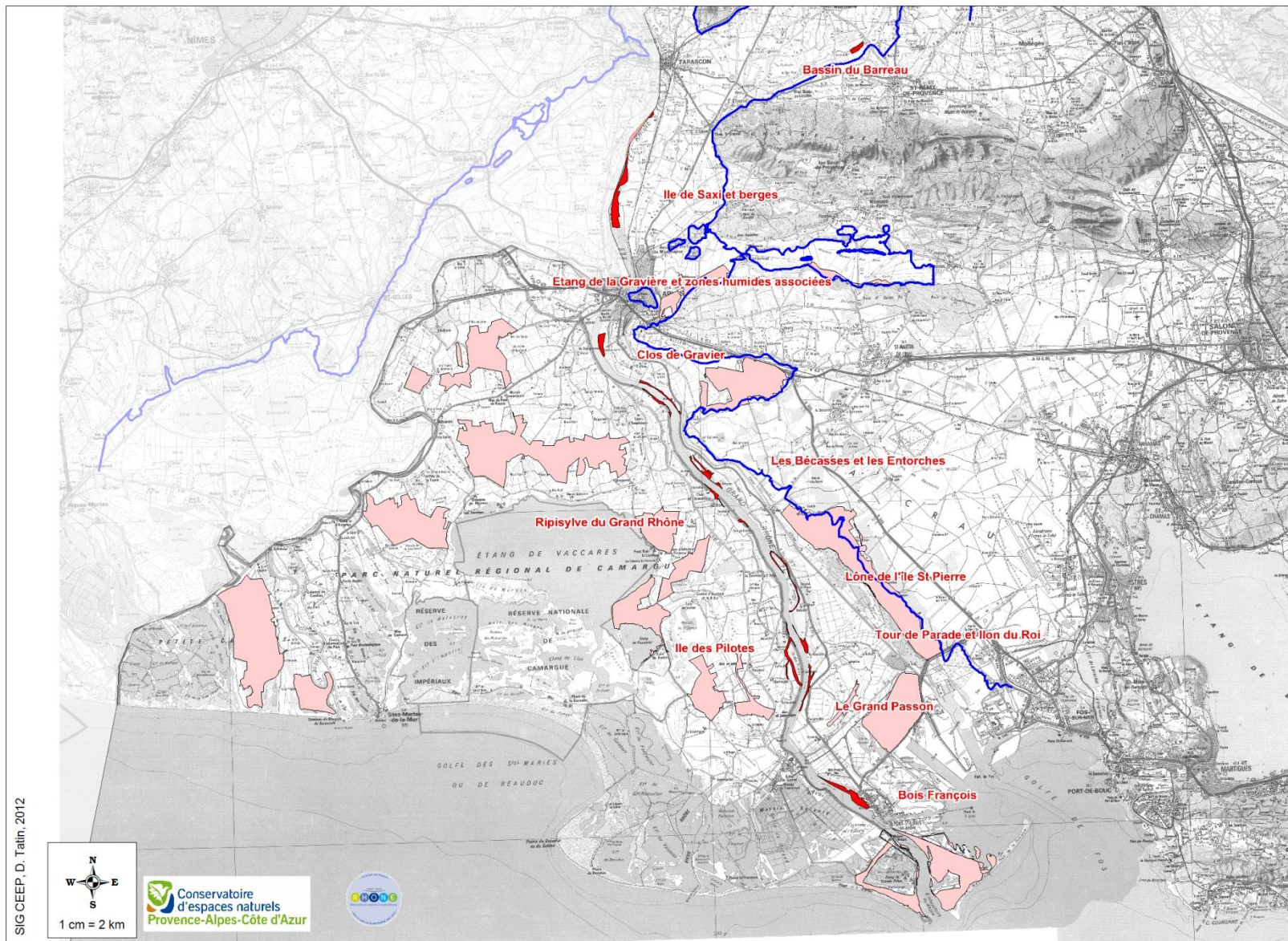


SIG CEN PACA, D. Tatin, 2012

Carte 2 : Sites de la plaine alluviale du Rhône porteurs de biodiversité non gérée en PACA, listes 1 et 2.



Carte 3 : Sites de la plaine alluviale du Rhône porteurs de biodiversité non gérée en Vaucluse.



Carte 4 : Sites de la plaine alluviale du Rhône porteurs de biodiversité non gérée dans les Bouches du Rhône

3.3 Hiérarchisation

Les critères appliqués pour hiérarchiser les sites sont ceux définis par le CREN Rhône-Alpes :

- 1- Enjeu biodiversité : présence d'espèces patrimoniales / habitats patrimoniaux / naturalité / corridor / reconnaissance au titre des ZNIEFF ou SIE de la CNR
- 2- Intérêt fonctionnel : zone d'expansion de crues / filtre naturel / degré d'isolement / ressource en eau / recharge de la nappe
- 3- Intérêt à l'échelle de l'entité hydrographique : haut-Rhône, Rhône moyen, Rhône aval
- 4- Menaces qui pèsent sur la zone humide : digues, pollution, espèces invasives, projets / déconnexion / urbanisation / surfréquentation

Les autres critères concernent le niveau de connaissances sur le fonctionnement de la zone et/ou les milieux et espèces qu'elle abrite, ainsi que la faisabilité d'un programme de préservation (foncier, porteur de projet, gouvernance, volonté locale). Ce dernier critère constitue plus un niveau décisionnel. Il n'est pas renseigné pour tous les sites, dans la mesure où les rencontres et échanges qui ont eu lieu avec les acteurs au cours de cette phase de recensement n'ont pas toujours permis d'estimer avec précision ce critère.

Le croisement de l'appréciation apportée à chaque critère pour chaque site permet d'affecter une orientation pour chacun :

- Une préservation urgente signifie que le site est prioritaire et présente de forts enjeux pour la biodiversité et la fonctionnalité et en même temps de fortes menaces : la mise en place d'une protection, d'un plan de gestion et/ou une acquisition foncière est urgente. D'autre part, une gouvernance adaptée doit aussi se mettre en place.
- Une préservation nécessaire signifie que le site mérite amplement un projet de préservation : il s'agit là de travailler avec les acteurs locaux pour élaborer un plan de gestion, mettre en place rapidement un outil fort de gestion adaptée.
- Une veille active signifie que le site présente moins d'enjeux, sa préservation n'est pas prioritaire. Il s'agit là de solliciter les acteurs locaux pour commencer à les sensibiliser à l'idée d'un projet de préservation de la zone humide. L'objectif est plus de sensibiliser les acteurs locaux à l'idée d'une possible préservation.
- Une intervention si opportunité signifie que le site ne présente pas d'enjeu majeur. Il s'agit de rester vigilant sur les projets en devenir et de savoir saisir les opportunités de guider les porteurs de projets vers une action plus intégratrice des enjeux biodiversité.

Dept	Communes	Intitulé site	Intérêt biodiversité	Intérêt fonctionnel	Intérêt à l'échelle de l'entité hydro du fleuve	Pressions	Niveau de connaissance	Faisabilité	Orientation
84	Lapalud	Les Sablières	Fort	Faible	Faible	Modérées	Faible	?	Veille active pour préservation
84	Lapalud, Lamotte-du-Rhône	Tenons de Gilles, Ile de la Désirade, et ancien aérodrome	Fort	Moyen (Fort ?)	Moyen (Fort ?)	Modérées	Faible	Bonne	Préservation urgente
84	Mondragon	Marais de l'Ile vieille et alentours	Fort	Fort	Moyen (Fort ?)	Fortes	Fort	?	Préservation urgente
84	Mondragon	Lez aval	Moyen	Faible	Faible	Modérées	Moyen	Bonne ?	Veille active pour préservation
84	Mornas	Captage de Mornas	Faible	Faible	Faible	Faibles	Faible	?	Intervention si opportunité
84	Orange, Caderousse	Aygues aval - Colombier	Moyen	Moyen	Faible	Fortes	Faible	?	Veille active pour préservation
84	Caderousse	Confluence Aygues-Rhône	Moyen	Faible	Faible	Fortes	Faible	?	Veille active pour préservation
84	Caderousse	Ile de la Piboulette	Fort	Moyen	Moyen	Fortes	Faible	Bonne ?	Préservation nécessaire
84	Caderousse	Lône de Caderousse	Fort	Moyen	Moyen	Modérées	Moyen	Bonne	Préservation nécessaire
84	Chateauneuf-du-Pape	L'Hers	Fort	Moyen	Moyen	Modérées	Faible	?	Préservation nécessaire
84	Sorgues, Chateauneuf-du-Pape	Bras des Arméniers et Islon Saint Luc	Fort	Fort	Moyen	Fortes	Fort	Bonne	Préservation urgente
84	Sorgues	La Lionne	Faible	Faible	Faible	Fortes	Moyen	Bonne	Intervention si opportunité
84	Sorgues	Sud Ile d'Oiselet	Fort	Moyen	Moyen	Modérées	Moyen	?	Préservation nécessaire
84	Sorgues	La Cadenière	Moyen	Faible	Faible	Modérées	Faible	?	Veille active pour préservation

Dept	Communes	Intitulé site	Intérêt biodiversité	Intérêt fonctionnel	Intérêt à l'échelle de l'entité hydro du fleuve	Pressions	Niveau de connaissance	Faisabilité	Orientation
84	Bédarrides, Sorgues	Ouvèze aval	Faible	Faible	Faible	Fortes	Moyen	?	Intervention si opportunité
13	Saint-Rémy-de-Provence	Lac de Barreau	Faible	Faible	Faible	Modérées	Faible	?	Intervention si opportunité
13	Arles	Iles de Saxy et berges	Fort	Fort	Fort	Modérées	Faible	Bonne ?	Préservation urgente
13	Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône	Ripisylves du Grand Rhône	Faible	Faible	Faible	Fortes	Faible	Bonne?	Intervention si opportunité
13	Arles	Les Entorches	Moyen	Faible	Faible	Modérées	Faible	?	Intervention si opportunité
13	Arles	Ile Saint Pierre	Moyen	Moyen	Faible	Modérées	Faible	Bonne?	Veille active pour préservation
13	Arles	Ile des Pilotes	Moyen	Faible	Faible	Modérées	Faible	Bonne?	Veille active pour préservation
13	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Bois François	Moyen	Moyen	Moyen	Fortes	Faible	Bonne?	Préservation nécessaire

Tableau 1 : Hiérarchisation des sites en PACA

4. Perspectives

Le recensement effectué, s'ouvre alors la perspective de le faire vivre en dynamisant l'émergence de gestionnaires et de plans de gestion.

D'ores et déjà, on s'aperçoit que plusieurs des acteurs rencontrés pour l'établissement des fiches sont prêts à saisir l'opportunité qui leur est offerte de lancer des plans de gestion.

Ainsi, le renouvellement du contrat de rivière de la Meyne et des annexes du Rhône prévoira sans doute la réalisation d'un plan de gestion pour les sites qui se trouvent dans son périmètre. La commune de Port Saint Louis relance la dynamique de gestion sur le Bois François. Pour plusieurs sites des acteurs sont identifiés, et c'est l'intégration de la biodiversité dans les documents de gestion qu'il convient de porter de manière transversale. Ces premiers exemples montrent qu'une nouvelle étape s'ouvre, et que le présent travail pourra lui servir de base.

En parallèle de l'animation et de l'assistance pour l'émergence de plans de gestion intégrant la biodiversité, il sera pertinent de mettre en place un suivi général avec ce recensement comme état initial.